

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Dérogation mineure

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, secrétaire-trésorière, g.m.a de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du conseil, le 8 août 2016 à 20h au 295D, route de l'Église à Saint-Claude.

Nature et effets de la demande de la dérogation mineure :

Reconfiguration de 2 lots détenant des droits acquis au niveau des normes relatives aux dimensions des terrains, sans changement sur la superficie.

Adresse du site concerné :

4 et 8, chemin Boissonneault

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Saint-Claude, ce 27 juin 2016

Signé _____
Directrice générale, sec-très. g.m.a

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, France Lavertu, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Saint-Claude certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau, Caisse populaire des Horizons et dans le journal l'Étincelle.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 27 juin 2016

Directrice générale et sec-très.